

Réf: Dossier 294265

Avis de constitution

SOCIETE « YIRK COMPANY »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER
RIVIERA 2 ROUTE BONOUMIN CARREFOUR ANDRE
MALRAUX, Lot 298, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YIRK COMPANY »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, VTC, LOCATION ET VENTE DE VEHICULES, VENTE DE PIECES DETACHEES, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DIVERSES ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES A CET OBJET SOCIAL.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER RIVIERA 2 ROUTE BONOUMIN CARREFOUR ANDRE MALRAUX, Lot 298, Ilot 23

Dirigeant(s) M OUBIAN SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02486 du 08/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14392/GTCA/RC/2024 du 08/03/2024

Pour Avis

Le CEPICI

